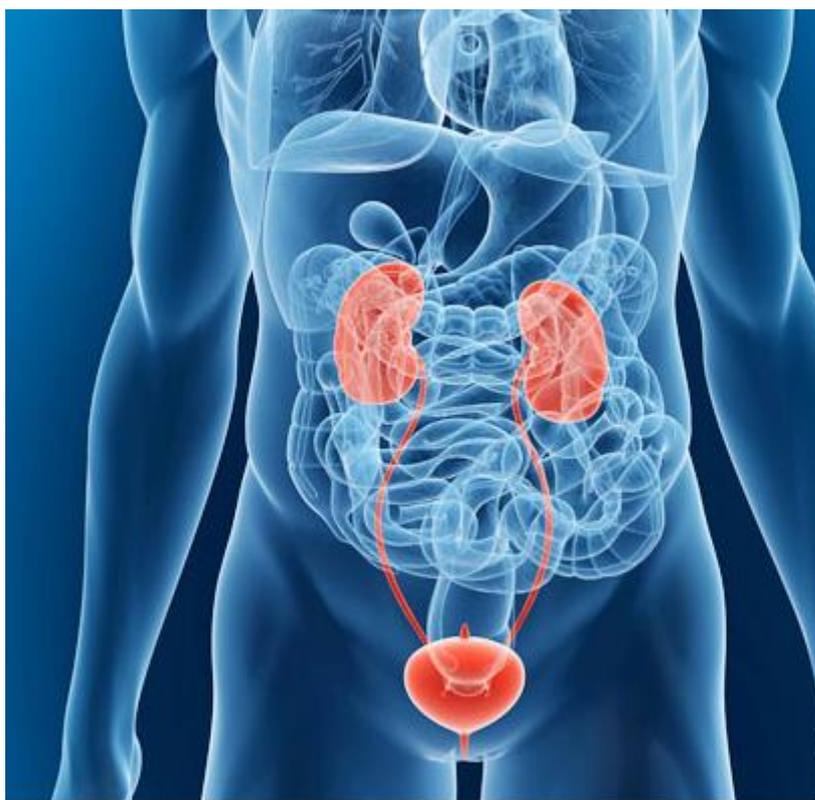


**ONCOGARD**Radiothérapie Oncologie Médicale
Nîmes • Alès

Votre prise en charge

Radiothérapie de la prostate



Nîmes

Institut de Cancérologie
du Gard (ICG)
Rue du Pr. Henri Pujol
30 900 Nîmes

Tel : 04.30.06.10.10

Alès

Centre Hospitalier
881 av. Dr Jean
Goubert
BP 139 – 30 103 Alès
Tel : 04.66.78.34.90
04.66.78.34.95

+ d'infos sur :

www.oncogard.fr

La radiothérapie

Vous allez recevoir une radiothérapie de la prostate.

Ce traitement aura été décidé au préalable en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) par un collège de médecins urologues, oncologues et radiothérapeutes.

La radiothérapie est un traitement local qui agit directement sur la région à traiter. Elle consiste à utiliser les rayonnements ionisants pour détruire les cellules cancéreuses et à empêcher leur multiplication tout en préservant au mieux les tissus sains et les organes avoisinants.

Votre traitement de radiothérapie se déroulera au sein de notre plateau technique situé au **niveau -1 de l'Institut de Cancérologie du Gard**. La planification des séances de traitement se fera de manière personnalisée dans le respect des conditions de votre protocole de traitement et des impératifs liés au service.



L'équipe de radiothérapie

- L'**oncologue-radiothérapeute** est le médecin spécialiste des traitements du cancer par radiothérapie. Il est responsable de la détermination du traitement, de sa préparation et de son déroulement. Il assure le suivi du patient pendant et après le traitement.
- Les **radiophysiciens** sont des spécialistes en radiophysique médicale. Ils définissent en collaboration avec l'oncologue-radiothérapeute les modalités techniques du traitement (type de rayons, balistique...). Ils sont également chargés du contrôle de qualité des appareils (scanner et accélérateurs).
- Les **dosimétristes** participent avec l'oncologue-radiothérapeute et les physiciens au calcul de la dose de rayon nécessaire et à la planification du traitement.
- Les **manipulateurs en électroradiologie** sont responsables de la délivrance du traitement et du déroulement des séances. Ils vous accueillent, vous installent, vérifient que les régions à traiter sont bien délimitées et s'assurent de la bonne continuité de vos soins ainsi que de la gestion de vos rendez-vous.
- Les **secrétaires médicales** organisent vos rendez-vous et s'occupent de l'ensemble de votre dossier. Elles transmettent aux autres médecins les informations qui vous concernent.

Les étapes de votre parcours

Programmation et planification du traitement

Prise en charge administrative

Les secrétaires créent votre dossier administratif et médical. Il est impératif que vous rameniez tous les documents nécessaires à la constitution de votre dossier : pièce d'identité, carte vitale et attestation, attestation mutuelle et pour les bénéficiaires l'attestation de CMU.



Vos droits :

Dès cette étape, vous avez la possibilité de nous communiquer pour enregistrement dans votre dossier le nom de votre personne de confiance et vos éventuelles directives anticipées. Pour plus de détails demandez notre plaquette d'information.

Consultation d'annonce médicale

Le radiothérapeute vous présente et vous remet votre projet personnalisé de soins conformément à la décision qui aura été prise en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP). Il vous explique le déroulement du traitement, le nombre de séances, les effets secondaires normalement prévisibles ainsi que les mesures hygiéno-diététiques à respecter.



Parallèlement à la radiothérapie, une hormonothérapie pourra vous être prescrite pour une durée de 6 à 36 mois.

A l'issue de la consultation un « carnet de prise en charge » vous est remis. **Il est impératif de ramener ce carnet à chacune de vos séances et consultations : il sert de lien tout au long du traitement.**

Consultation d'annonce paramédicale

Vous avez la possibilité de bénéficier d'une consultation d'annonce paramédicale avec un manipulateur afin de refaire le point sur le déroulement de votre prise en charge et discuter de vos attentes et de vos interrogations. Il pourra également, en fonction de vos besoins, vous orienter vers d'autres professionnels des soins de supports (psychologue, diététicienne, ateliers ...).

Préparation et vérification du traitement

Simulation

Le radiothérapeute et les manipulateurs réalisent quelques jours avant le début du traitement un **scanner de simulation** dédié à la préparation du traitement. Il permet de délimiter très précisément la ou les zones à traiter ainsi que les organes sains à protéger. Pour cela il est important que vous ameniez l'ensemble de vos examens radiologiques (scanner, IRM, scintigraphie ...).

Pour s'assurer d'irradier les zones à traiter tout en épargnant les organes sains, il est primordial que vous gardiez la même position au scanner et tout au long de votre traitement. L'utilisation de moyens de contentions, la réalisation de points de repères (tatouages indélébiles millimétriques) et la prise de photos vont permettre la reproductibilité et le confort de votre position à chacune de vos séances. Il est important lors du scanner **de ne pas bouger et de respirer normalement**. Dans certains cas, il peut être nécessaire de faire une injection d'iode.

Dosimétrie

Les physiciens et dosimétristes déterminent ensuite à l'aide d'outils informatiques spécifiques la technique de traitement la mieux adaptée à votre cas. Il s'agit de déterminer la nature des rayons utilisés, le nombre de champs d'irradiation, leur taille et leur orientation dans l'espace.

Dans tous les cas, ces paramètres ont pour **objectif de traiter au mieux la tumeur en épargnant le plus possible les organes sains à proximité**.

Vérification avant mise en traitement

Avant le début de votre traitement une **séance de contrôle est programmée** afin de vous assurer les meilleures conditions de traitement. L'accélérateur fait une séance « à blanc » pour vérifier la position définie au scanner et les paramètres déterminés lors de la dosimétrie.



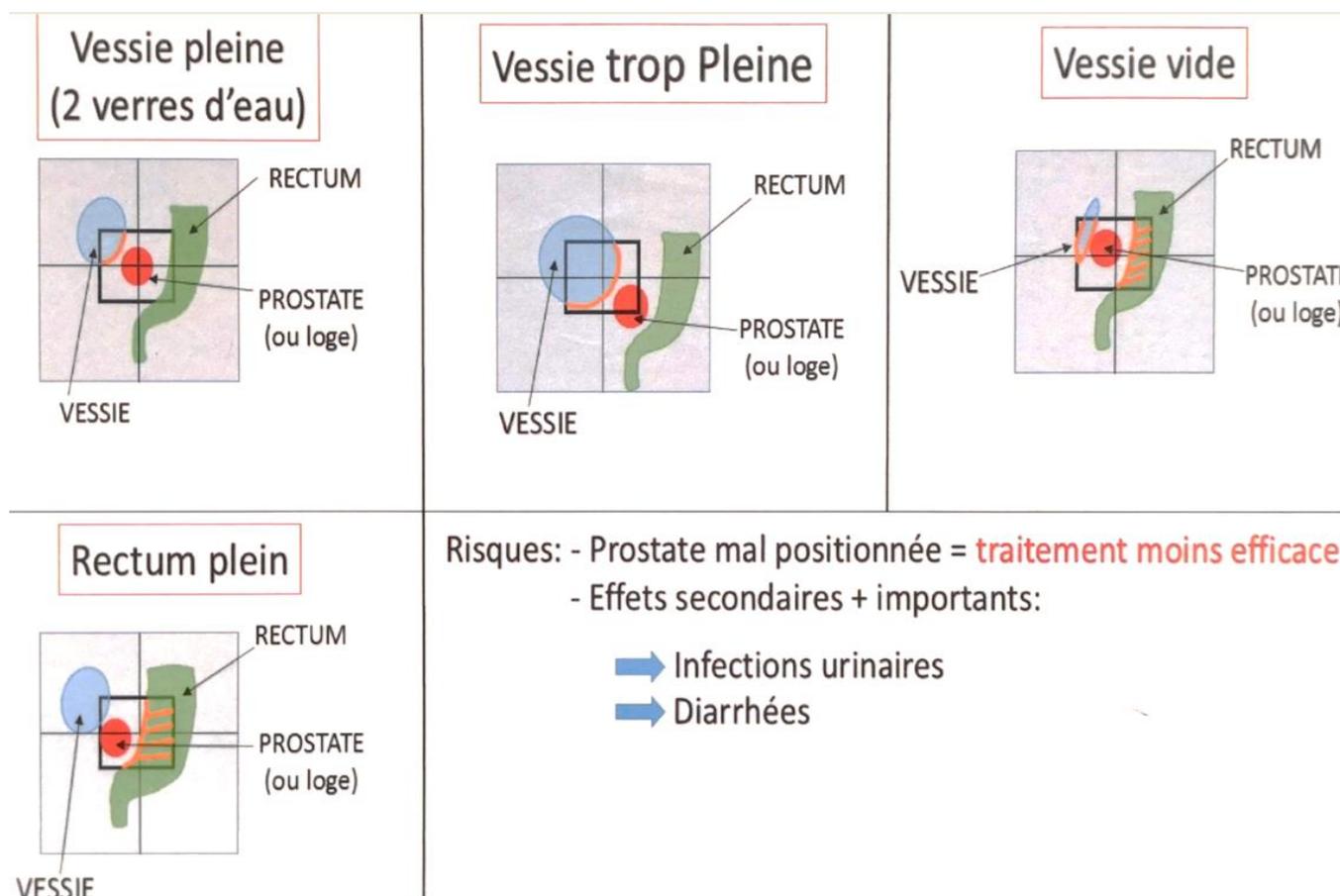
IDENTITOVIGILANCE

Pour votre sécurité, à chacune de vos séances, les manipulateurs doivent s'assurer de votre identité en vérifiant votre carnet de prise en charge et en vous demandant de décliner votre identité.



Afin de permettre une qualité optimale de traitement :

- ✓ 1h30 avant la séance, procéder au lavement / mettre le suppositoire prescrit par votre médecin
- ✓ 1 heure avant la séance, aller aux toilettes afin de vider le rectum et la vessie et ne plus y aller du tout jusqu'à la fin de votre séance
- ✓ 1 heure avant la séance, boire 2 verres d'eau à la suite (environ 1/2 litre ou une petite bouteille d'eau de 50cl.)
- ✓ S'hydrater régulièrement au cours de la journée
- ✓ Respecter les consignes alimentaires préconisées par votre médecin radiothérapeute.



La douleur :

Les traitements sont indolores. Cependant vous aurez certainement des effets secondaires pendant et/ou après le traitement. Il est important que vous fassiez part de vos symptômes dès leur apparition (irritations, douleur,...) à l'équipe afin que des solutions adaptées puissent rapidement vous être proposées.

Les séances de traitement



Les séances sont réalisées par les manipulateurs et durent en moyenne de **10 à 15 minutes**. Vos rendez-vous vous sont donnés tous les vendredis pour la semaine suivante par les manipulateurs et notés dans votre carnet de prise en charge.

Au cours de la première séance un contrôle est effectué afin de s'assurer de la conformité de la dose délivrée par rapport à la dosimétrie prévue. Les manipulateurs vous installeront dans la même position que celle établie lors du scanner en s'aidant des points de tatouages et des lasers situés dans la salle. Une fois installé vous êtes seul dans la salle mais **un interphone et des caméras vous permettent de rester en contact avec les manipulateurs. Ils vous voient, vous entendent et vous pouvez leur parler.**

A chaque séance, les manipulateurs vérifieront les conditions techniques et s'assureront de votre bon positionnement, vous garantissant ainsi une prise en charge optimale.

Il est indispensable de **ne pas bouger et de respirer calmement** pendant toute la durée de vos séances. Des images de contrôles seront régulièrement réalisées et validées par votre médecin. Lorsque la séance est finie, vous n'êtes pas radioactif et vous pouvez reprendre le cours de votre journée et de vos activités habituelles de façon normale si vous le souhaitez.

Votre suivi en cours de traitement

Pendant la radiothérapie vous serez suivi régulièrement (en général de façon hebdomadaire) par votre médecin radiothérapeute afin de surveiller la tolérance du traitement et de traiter les éventuels effets secondaires.

Fin de traitement

Un mois après la fin de votre traitement vous reverrez votre radiothérapeute qui organisera avec vous votre surveillance post traitement.

Votre suivi

Après votre traitement une surveillance médicale est nécessaire pendant une **durée de 5 ans**. Il s'agit de faire un bilan régulier de votre état de santé, de prévenir tout risque de récurrence et de détecter et traiter d'éventuels effets secondaires tardifs.

Votre programme de surveillance est réalisé en alternance avec votre radiothérapeute et votre médecin urologue. **La fréquence de vos rendez-vous pourra être modifiée** en fonction de votre état de santé et/ou de votre bilan de surveillance.

Votre suivi la première année après votre traitement :

1 mois après la fin de votre radiothérapie	Rendez-vous avec votre radiothérapeute
3 mois après	Rendez-vous avec votre urologue <u>AVEC VOTRE DOSAGE PSA</u>
9 mois après	Rendez-vous avec votre radiothérapeute <u>AVEC VOTRE DOSAGE PSA</u>
2^e année après la fin de votre traitement	Suivi en alternance (radiothérapeute / urologue) tous les 6 mois <u>AVEC VOTRE DOSAGE PSA</u>

Les consignes alimentaires à appliquer

Il s'agit d'appliquer une alimentation faible en résidus.

En effet la présence de selles et/ou de gaz dans le rectum ou une vessie trop pleine a un impact sur le positionnement des organes puisque la prostate se déplace notamment en fonction du rectum et de la vessie.

Appliquer une alimentation faible en résidus va permettre de laisser le rectum libre de ces portions alimentaires non digérées par l'intestin. Ainsi la prostate (ou loge prostatique) sera toujours à la même place ce qui permettra une irradiation précise de la zone à traiter et **facilitera la reproductibilité du traitement depuis la simulation jusqu'à votre dernière séance**. La vessie et le rectum qui sont les organes proches de la zone d'irradiation seront également mieux protégés.

L'application des consignes alimentaires ne doit pas remettre en cause la nécessité de bien manger et de maintenir une alimentation saine et équilibrée. Afin de vous permettre d'appliquer au mieux ces consignes nutritionnelles, merci de vous référer au livret qui vous a été remis contenant un tableau détaillé des aliments conseillés et déconseillés mais également des conseils de préparation ainsi que de nombreuses recettes faciles à réaliser.

Les effets secondaires du traitement

Les effets secondaires dépendent de la dose délivrée, de la zone traitée, d'éventuelles autres maladies (diabète, hypertension artérielle, tabagisme...) et également de la tolérance individuelle. Il faut distinguer les effets secondaires aigus qui apparaissent pendant le traitement et les effets secondaires tardifs qui peuvent apparaître plusieurs jours, semaines ou mois après le traitement.

Les effets secondaires aigus les plus fréquents sont ceux liés à l'irradiation des organes voisins de votre prostate (vessie, rectum, canal de l'urètre et anus) :

- Après une quinzaine de séances, vous constaterez peut-être que vous urinez plus souvent, surtout la nuit. Il est important que vous continuiez à boire abondamment pour que les urines soient diluées et ainsi diminuer le risque d'infection. Il est nécessaire de bien poursuivre le traitement prescrit par l'urologue.
- La congestion des muqueuses de votre intestin pourrait entraîner quelques spasmes intestinaux, un fractionnement des selles et une hypersécrétion du rectum avec des selles plus liquides. C'est pourquoi il convient d'appliquer les consignes alimentaires spécifiques.



Dans ce livret retrouvez :
Les aliments conseillés
Les aliments déconseillés
Les types de cuisson à privilégier
Des recettes pour réaliser des entrées,
plats, accompagnements et desserts qui
favoriseront le bon déroulement de votre
traitement.

- Des signes d'irritation anale et de congestion hémorroïdaire sont assez fréquents et doivent être traités dès leur apparition par des soins locaux : bain de siège, pommade, suppositoire, utilisation de lingette après être allé à la selle.
- Une fatigue peut apparaître, celle-ci n'est pas liée à la maladie mais plutôt à la répétition des séances et aux déplacements quotidiens qui en découlent.

L'essentiel de ces phénomènes irritatifs disparaîtra progressivement quelques semaines après la fin du traitement. Il n'y a en général pas de toxicité cutanée.

Les effets secondaires tardifs sont peu fréquents et apparaissent plusieurs mois ou année après la fin du traitement. Les plus observés sont : cystite, rectite, incontinence urinaire mineure (surtout à l'effort) et impuissance.

Vos questions fréquentes

« Est-ce que je peux continuer à prendre mes traitements habituels ? »

Oui, sauf avis contraire de votre radiothérapeute, vous devez continuer à prendre vos traitements.

★ *« La radiothérapie est-elle efficace ? »*

En cours de radiothérapie on se préoccupe principalement de la réalisation du traitement dans les bonnes conditions et de la bonne tolérance du traitement. L'efficacité de la radiothérapie ne pourra être évaluée que plusieurs semaines après la fin de vos séances.

En aucun cas les images de contrôle, réalisées tout au long du traitement, ne peuvent permettre de juger de son efficacité.

Il n'y a pas d'évaluation en cours de radiothérapie : pas de dosage de PSA ni de scanner.

« Est-ce que je peux avoir une activité physique, sportive, sexuelle ? »

Oui, il n'y a aucune contre-indication d'ordre médical, le maintien d'une activité physique et sportive est même recommandé.

« Pouvons-nous choisir / modifier nos horaires de traitement ? »

Non le planning est déterminé à l'avance pour permettre le bon fonctionnement du service.



Possibilités d'accompagnement



Tout au long de votre prise en charge, en lien avec le Centre de Coordination en Cancérologie privé (3C privé de Nîmes), vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'accompagnement appelé « soins de support ». Des ateliers individuels (socio-esthétique, réflexologie plantaire) et collectifs (gym douce et atelier diététique) ou encore une prise en charge psychologique vous sont proposés gratuitement.

Afin d'obtenir plus d'informations et des précisions sur les soins de support mais également sur les associations locales et les autres activités qui peuvent vous être proposées, n'hésitez pas à vous rendre au sein de l'Espace Rencontres et Informations (ERI) situé au niveau 0 de l'Institut de Cancérologie du Gard.

L'ERI vous accueille du lundi au vendredi de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 (Tel : 04.34.03.46.09 - contact.eri@gmail.com)

Pour plus d'informations ...

Rendez-vous sur notre site internet : www.oncogard.fr

Vous y retrouverez une présentation complète du Centre Oncogard, de ses équipes et de ses équipements, des films pour chaque étape de votre parcours de soins et toutes les informations utiles concernant le déroulement de votre prise en charge.

N'hésitez pas également à consulter le site de l'Institut National du Cancer (INCA) à l'adresse suivante : www.e-cancer.fr

Protection de vos données personnelles

Pour constituer votre dossier patient et gérer administrativement vos consultations, l'équipe médicale d'Oncogard est amenée à recueillir et à conserver des informations personnelles d'identification et des informations sur votre état de santé. La tenue du dossier patient est obligatoire. Ce dossier a pour finalité d'assurer votre suivi médical et de vous garantir la prise en charge la plus adaptée. Les informations collectées sont strictement limitées à ce qui est nécessaire. Votre dossier patient est conservé à minima pendant 20 ans (et au-delà selon le type de traitement réalisé).

Pour toute question relative à la protection de vos données vous pouvez adresser votre demande par courrier électronique à dpo@oncogard.com ou postal à : ONCOGARD DPO Institut de Cancérologie du Gard (ICG) Rue du Professeur Henri Pujol 30029 Nîmes Cedex 9.

Les équipes du centre Oncogard vous accompagnent tout au long de votre prise en charge.
Des questions ? Nous restons à votre écoute.



ONCOGARD

Radiothérapie Oncologie Médicale

Nîmes • Alès

Votre satisfaction, notre engagement au quotidien.

Les équipes médicales, soignantes et administratives s'investissent au quotidien dans la mise en œuvre et le respect des exigences de la politique qualité et gestion des risques du Centre Oncogard. Fort de cet engagement pour l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, le Centre Oncogard est certifié ISO 9001.

